Administration : M. Detrez-Jacquin (DRH, président), ~~M. Buart~~ B. Leroy ( ?? RH), C. Schoeser (serv. Recrutement-mobilité), C. Bourguignon (serv. Formation), K. Boston (serv. Formation, dossiers DIF)

Représentants du personnel : B. Ouedraogo & V. Michaut-Valora (SUD) ; S. Née & N. Hamiti (CGT) ; L. Hamelin (FSU)

NB : représentants tous relativement novices (1 seul siège depuis 1,5 an, les autres arrivent)

4 points à l’ordre du jour :

* 1. Règlement Intérieur et réflexions attributions Comm° Forma°
* 2. Bilan chiffré DIF & demandes à étudier en séance
* 3. Propositions d’évolution sur actions mobilisables DIF
* 4. Questions diverses

**Introduction**

M. Detrez souhaite faire évoluer la commission vers une nouvelle orientation > plus d’échanges sur le fond ; ajoute la nécessité de préparer le CT (12 mars ou …) pour un point sur l’orientation de la formation + lien avec le plan formation, modifiable en cours d’exercice (cf **art. 1 du RI** = plan annuel de développement des compétences).

CGT n’est pas là pour acter les décisions (commission formation) car risque d’anticiper sur les attributions du CT ; demande vote sur RI-formation en CT.

Fsu & Sud émettent aussi des réserves sur le droit de vote de cette commission pour demande de Dif.

* **Règlement intérieur**

**Article 5 :** demande que soient transmis la convo° & les docs 8 jours avant > impossible de s’organiser sur planning DAPS représentants personnel sinon. A défaut, annulation et report seront demandés. (demande de Sud, relayée par Fsu)

**Article 9 :**  ajouter « à la demande des représentants » (demande toutes OS)

* **Bilan chiffré DIF & demandes à étudier en séance**

Fsu : OK pour des échanges sur le fond (+ question de l’inexistence d’une GPEC – gestion prévisionnelle des emplois et compétences - & l’apparition (enfin!) d’un PSC), mais aussi important d’échanger sur la forme/la méthode de recueil des besoins. Demande un accès aux formations réellement ouvert pour tous ; pb rencontrés dans plusieurs services, notamment pour les petites catégories = censure des N+1 (svt « nécessité de service »). Les agents, à force d’être déboutés, finissent par ne plus rien demander (voir tablo demandes DIF en nette régression : 345 formations-Dif réalisées en 2011 contre 170 en 2013 ; 128.000€ en 2011 contre 45.000€ en 2013).

M. Detrez dit être intéressé ; il prévoit la mise en place à la rentrée 2015, avec les chefs surveillance, des planning annuels intégrant un nombre de jours de formation/agent > plus de marge pour agents postés.

CGT disent avoir déjà eu cet engagement depuis 2012 : pas de résultats ni d’avancées ; ajoutent que les non-titulaires sont massivement exclus des formations. Observe que les refus ne sont toujours pas motivés (outre « nécessité de service » systématiques).

Sud évoque les demandes de formations « gestion de la violence » refusées massivement.

M. Detrez précise être récemment arrivé et commencer seulement à prendre en mains les dossiers.

Fsu demande alors aux autres représentants de l’administration leur analyse de cette non-avancée : pas de réponse claire... sauf l’explication donnée sur les refus (« gestion violence) liés au nombre limité de sessions dans l’année, ne permet pas encore d’être suivie par tous les demandeurs. Fsu ajoute qu’il existe un défaut d’information envers les agents : ne leur permet pas de formuler leur demande par écrit directement au service formation (> aller au-delà de la réponse orale négative de leur encadrant).

Mme B. annonce la réactivation du réseau des correspondants formation (1/direction ou service, selon dimension) qui se réunira 2 fois/an. Le niveau d’accès au fichier « compétences/formations », destiné aux encadrants/chefs d’équipe (une vingtaine) sera étudié (accès perso ou groupé).

M. Detrez verra possibilité d’ouvrir, en fin d’année, la commission formation aux correspondants désignés (NB : pour la DAPS = Stephanie Denay).

**SSIAP**

CGT : formation refusée pour agents dont ça relève de leurs compétences, décrites dans leurs objectifs (cf évaluation annuelle).

Mme B. indique que la présente des pompiers in situ décharge une partie des besoins en SSIAP ; il faut voir le niveau d’implication/responsabilité sur le sujet pour accéder à cette formation lourde et onéreuse.

CGT : distinguer « pilote d’évacuation », guide et serre-file ?

M. Detrez trouve que cette formation est un investissement important qui doit bénéficier au Louvre (cas d’agents souhaitant muter une fois formés).

Fsu demande la possibilité, SSIAP ou autres à déterminer, d’une diffusion et de la transmission des savoirs des plus formés. Estime que, outre le cas du SSIAP, les agents doivent pouvoir établir un projet professionnel et bénéficier de formations quelle qu’en soit la compréhension de l’administration.

Mme B. précise ne jamais avoir refusé de demandes au critère financier mais au critère de projet pro., après bilan compétences et VAE.

Fsu ne lie pas systématiquement la cohérence d’un projet au passage obligé de ces 2 étapes.

C. Sch. reçoit les agents concernés par ce type de projet et établit avec eux la nécessité/non de ces étapes. Son service propose aussi des soutiens sur l’aspect recrutement/mobilité = entretiens & CV.

Fsu n’adhère pas à la notion restreinte d’usage du Dif au Louvre, notamment le positionnement strict sur les projets « professionnels », relit la circulaire (19 déc. 07, applica° du décret 2007-1470, p. 2) : « projets professionnels **et personnels** des agents ; ».

Ajoute le pb des jours pris au Dif pour prépa° aux concours alors que 5 j./an/agent sont dus par l’administration.

M. Detrez en prend acte (« je vous fais confiance sur le texte »).

**Demandes à étudier (6 fiches)**

Fsu & Sud considèrent ne pas être habilités à statuer sur les demandes Dif, voteront systématiquement POUR.

CGT : POUR 5 fois, 1 abstention

**Réflexions Lo**

- mobilité : nécessité de formation continue, si possible qualifiante.

- notice DIF MCC février 2013 : à récupérer > RH-Louvre s’appuie dessus

- transmission des connaissances en interne > importance du rôle de la hiérarchie